https://www.ricochets.cc/Crest-tout-rassemblement-interdit-par-le-prefet-samedi-30-mai.html



- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/3

Un rassemblement « contre les actes fascistes, l'état policier et ses dérives totalitaires » avait été déclarée samedi 30 mai de 9h à midi à Crest (Drôme) au rond point de la statut de l'insurgé par le STP 26 (lié à la CNT).

Il s'agissait apparemment de protester contre <u>l'attaque d'extrême droite menée contre le café l'Hydre à Crest récemment</u>, et d'inscrire ça dans le contexte plus général de la politique ultra-sécuritaire qui dure et s'aggrave depuis longtemps.



Crest : Un rassemblement contre les actes fasciste, l'état policier et ses dérives totalitaires est interdit le 30 mai 2020

Cet événement a été <u>interdit par le préfet de la Drôme, en indiquant divers motifs fallacieux et liberticides</u>. Par cette interdiction, la préfecture apporte une démonstration de plus des dérives totalitaires que le rassemblement voulait dénoncer. D'autant qu'<u>un rassemblement officiel statique devant la mairie de Valence a lui été parfaitement autorisé</u>, d'autant que le préfet y était.

Note : le STP 26 avait déposé un référé au tribunal administratif contre l'interdiction du préfet. Ce retour a été rejeté sous prétexte de Covid-19.

On constate que les lois prisent par le gouvernement au nom de l'épidémie de covid-19 permettent aux autorités d'interdire dans la pratique toute manifestation très facilement, alors que des activités d'intérieur ou plus « dangereuses » d'un point de vue sanitaire sont elles autorisées à nouveau depuis le 11 mai.

On voit bien où sont les priorités : le commerce, l'économie, le tourisme, tandis que l'exercice des droits politiques essentiels passent à la trappe sous ce régime autoritaire et policier.

Mais combien de personnes s'en soucient vraiment ? Ces droits politiques et d'expression ayant déjà été réduits ou rendus inopérants par les gouvernements capitalistes, peut-être que pas grand monde se rend compte de l'accélération de leurs disparitions ?

## TRAVAILLE, CONSOMME ET FERME TA GUEULE!

Si on était en démocratie, les manifs et les rassemblements à caractère politique devraient être parmi les toutes premières choses  $\hat{A}$  « ré-autorisées  $\hat{A}$ »

Pourtant, si on était en démocratie, les manifs et les rassemblements à caractère politique devraient être au contraire parmi les toutes premières choses « ré-autorisées ». En effet l'expression politique est primordiale, surtout en période de difficultés, de pandémie et de crises sociales.

Plus que jamais, en ces circonstances, **ce n'est pas à une minorité oligarchique de dicter les choix et directions à prendre**. C'est pourtant ce qu'ils font sans vergogne en s'octroyant les pleins pouvoirs via l'état d'urgence, et en punissant et interdisant toute contestation, même symbolique.

Ces fonctionnements autoritaires centralisés s'observent tout autant au niveau local (censures de banderoles,

Copyright © Ricochets Page 2/3

## Crest : une manifestation interdite par le préfet samedi 30 mai

couvre feux, drones, présence policière disproportionnée, interdictions absurdes, amendes abusives, pressions policières mandatées par certains maires...) que national.

Des forces vont-elles se lever pour y mettre un terme, pour lutter afin de mettre en place d'autres structures, réellement démocratiques, éprises de justice sociale, décentralisés et émancipatrices ?

## AJOUT postérieur :

Avant le moment de la manif interdite, de nombreuses affiches étaient apparues à Crest, sur les panneaux d'affichage libre et ailleurs :



Contre les actes fascistes, l'état policier et ses dérives totalitaires Les manifs sont interdites, mais pas encore l'affichage

## Post-scriptum:

RAPPEL : le 23 mai, le préfet de la Drôme avait interdit toute manifestation à Valence, pourtant un rassemblement avait eu lieu sans encombre sur le Champ de Mars.

Copyright © Ricochets Page 3/3